

Proposition de tarifs des régies

CD/2019/146

Service chef de file :

E2 - Direction des finances et de la commande publique

E220 - Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport propose au Conseil Départemental de modifier les tarifs des produits encaissés dans le cadre des régies de recettes et d'appliquer de nouveaux tarifs pour certains produits encaissés dans le cadre de régies de recettes.

Les propositions de tarifs pour l'année 2020 des droits encaissés par les régisseurs dans le cadre des régies de recettes sont recensées dans les annexes suivantes :

- Annexe 1 : Tarifs des produits encaissés par la Maison de Vacances de Wangenbourg
- Annexe 2 : Tarifs des produits encaissés par la Colonie de Vacances de Wangenbourg
- Annexe 3 : Tarifs des publications et autres produits encaissés par les Archives Départementales
- Annexe 4 : Tarifs des produits encaissés par le Foyer de l'Enfance
- Annexe 5 : Tarifs des produits encaissés par le Vaisseau (budget M4 et M52)
- Annexe 6: Tarifs des produits encaissés par le Château du Haut-Koenigsbourg
- Annexe 7 : Tarifs des produits encaissés par l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale à Saverne

Il est proposé que les conditions tarifaires restent inchangées entre 2019 et 2020, sauf pour les cas suivants :

I. Maison de Vacances de Wangenbourg

Il est proposé de modifier les tarifs comme suit :

- le tarif de 7 € par jour en semaine et 20 € par jour le dimanche pour une chambre simple est ajouté car ce tarif était manquant.
- une tarification spécifique pour le ménage des grands gîtes de 15 € par chambre en plus du prix du ménage des autres gîtes car le temps de ménage est plus important que pour les autres bâtiments.

- une tarification de 15 € par invité et par nuit pour les locations de gîtes par un agent ou un élu du Département.

Il est enfin proposé de supprimer les tarifs pour la location de salle le soir car la demande est inexistante.

II. Colonie de Vacances de Wangenbourg

Dans la perspective de la Collectivité Européenne d'Alsace, qui verra le jour le 1^{er} janvier 2021, le Département souhaite pouvoir ouvrir dès 2020, les séjours de la colonie de vacances de Wangenbourg aux enfants des agents du Département du Haut-Rhin. Actuellement, les places restantes sont déjà proposées aux enfants « extérieurs » c'est-à-dire dont les parents ne sont pas agents du Département du Bas-Rhin.

Il est proposé d'appliquer les mêmes tarifs aux agents du Département du Haut-Rhin que ceux appliqués aux agents du Département du Bas-Rhin.

III. Archives Départementales

Les tarifs de reproduction et de réutilisation sont inchangés. Les tarifs de reproduction et de réutilisation ont été expurgés des instruments de recherche qui sont désormais disponibles en ligne (en salle de lecture ou à distance) et donc retirés de la vente.

IV. Vaisseau

Il est proposé que les tarifs du Vaisseau restent stables par rapport à 2019.

Il est proposé quelques évolutions mineures :

- Tarifs des droits d'entrée

La grille tarifaire avait été revue en 2018 suite aux résultats de l'étude menée par une société externe sur la tarification du Vaisseau.

Il est proposé les évolutions suivantes :

- Les tarifs en doublon avec d'autres tarifs ont été retirés de la grille tarifaire (certains tarifs concernant les groupes par exemple).
- Le tarif groupe d'au moins 10 personnes et 5 personnes en situation de handicap a été diminué de 6 € à 3 €. L'étude tarifaire menée en 2018 et les échanges avec des enseignants ont débouché sur ce tarif afin de développer une tarification plus accessible à l'ensemble des groupes scolaires.
- La grille des gratuités a été modifiée pour être en adéquation avec la typologie de visiteurs du Vaisseau.
- Les tarifs des frais d'envoi postaux ont été réactualisés pour correspondre aux tarifs en vigueur.
- Le tarif 2h (avec ménage) a été ajouté pour la salle des 1000 Miettes.

- L'activité Team Building a été revalorisée pour être en adéquation avec le prix du marché.
- Le Vaisseau facture aux clients les prestations de sécurité dans le cadre des locations de salles. Ce tarif a été ajouté dans la grille tarifaire.
- Le montant des arrhes demandé lors de la réservation d'un espace loué est fixé à 30% du montant du devis (au lieu de 50% précédemment) afin de permettre une gestion optimale par la régie de recettes.
- Conditions Générales de Vente

Il est proposé de modifier les Conditions Générales de Vente aux groupes afin d'y intégrer les nouveaux tarifs.

Les mercuriales de la boutique et de la cafétéria sont toujours votées en régularisation de l'année en cours car il n'est pas possible en année N-1 de connaître les tarifications pour ces produits. Les mercuriales 2019 figurent donc en annexe de ce rapport.

V. Château du Haut-Koenigsbourg

La stratégie de développement culturel et touristique du château du Haut-Koenigsbourg répond à la feuille de route politique qui lui a été fixée pour la période 2018-2021. Cette stratégie poursuit deux objectifs majeurs, celui d'être réapproprié et fréquenté plus largement par le public local et régional grâce à une offre culturelle diversifiée et dynamique mais également de demeurer un point d'appui essentiel du tourisme alsacien avec son demi-million de visiteurs annuels dont 44% de clientèle étrangère ; cette proposition de nouvelle grille tarifaire doit permettre ainsi de mettre en adéquation les différentes offres proposées par le château et la demande des publics.

- Tarifs des droits d'entrée

Il est proposé que les tarifs du château du Haut-Koenigsbourg restent stables par rapport à 2019.

Il est proposé quelques évolutions mineures :

- Création d'un tarif Jeu de piste pour les individuels : Le château du Haut-Koenigsbourg développe son offre à destination des familles en proposant un jeu de piste autour du château, une activité ludique et immersive. Cette nouvelle offre répond à l'évolution des attentes des publics. Le tarif proposé est équivalent à celui de l'atelier pour les familles : Droit d'entrée + supplément de 5€.
- Intégration du tarif « visite approfondie » dans les produits « Adultes » : Différents types de visites sont proposés aux groupes d'adultes, dont la visite approfondie. Grande sœur de la visite commentée, elle dure 2h et permet de découvrir les 900 ans d'histoire du château de manière approfondie, tout en restant sur le circuit de visite traditionnel. Le tarif proposé correspond au tarif des visites de 2h (hors « sur mesure ») : Droit d'entrée + forfait de 140 € pour un groupe composé de 30 personnes maximum.
- Création d'un tarif pour les lundis matins dans le cadre des classes du patrimoine : Dans le cadre des classes du patrimoine (accueil d'une classe sur plusieurs jours consécutifs), il est proposé de créer un tarif spécifique pour les lundis matins. Le

château ouvrant au public à 10h30 tous les lundis matins, le temps d'animation est moins important que les autres jours de la semaine :

- o lundis matins : 40€
- o autres ½ journées : 72€

- Tarification des activités et évènements programmés en 2020

Fidéliser les publics de proximité est une des orientations stratégiques du château du Haut-Koenigsbourg. Pour y répondre, un programme d'animations et d'évènements propose autant d'occasions de venir ou de revenir au château pour le découvrir à chaque fois différemment. Les événements et animations participent également du développement de la notoriété du château et répondent à l'évolution des comportements des visiteurs (y compris touristiques) intéressés par une expérience différente ou par une découverte insolite. Le château du Haut-Koenigsbourg propose des événements qui sont également l'occasion de développer des partenariats avec les acteurs culturels du territoire.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin, sur proposition de la Commission des Finances et des Affaires Générales décide :

- d'arrêter les tarifs 2020 des produits encaissés dans le cadre des régies de recettes, conformément aux annexes jointes. Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1er janvier 2020 sauf indications contraires figurant dans les annexes jointes.

Strasbourg, le 27/11/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY